

Designing your sustainability

Rapport pédagogique du PCAET

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

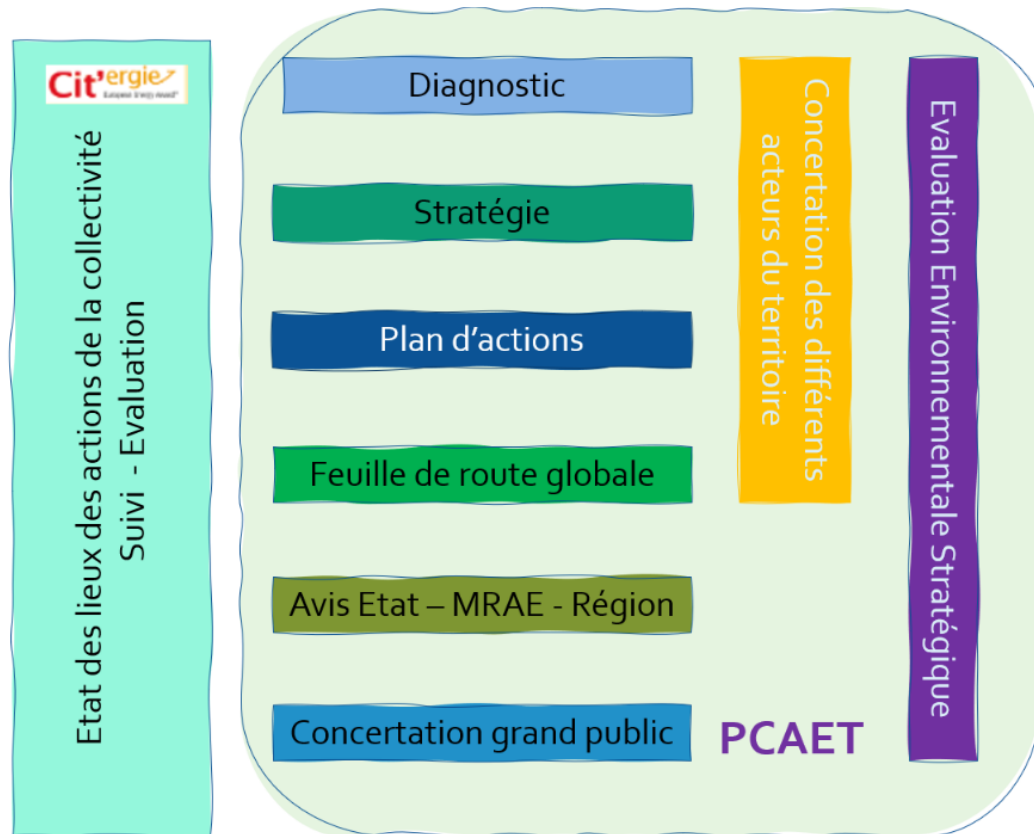
Octobre 2022



AGGLO
de Brive

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN DE BRIVE

Le contexte climat-air-énergie



C'est quoi un plan climat ?

Un projet à l'échelle du territoire pour s'engager et s'organiser contre le dérèglement climatique.

La loi confie ainsi aux intercommunalités l'élaboration de Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET).

Un PCAET, ou plan climat, est un projet de développement durable porté localement au travers d'un programme d'actions établi pour une durée de 6 ans et visant à :

- Réduire la consommation d'énergie ;
- Diminuer les émissions de GES ;
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation ;
- Préserver et améliorer la qualité de l'air ;
- Adapter son territoire face au changement climatique.

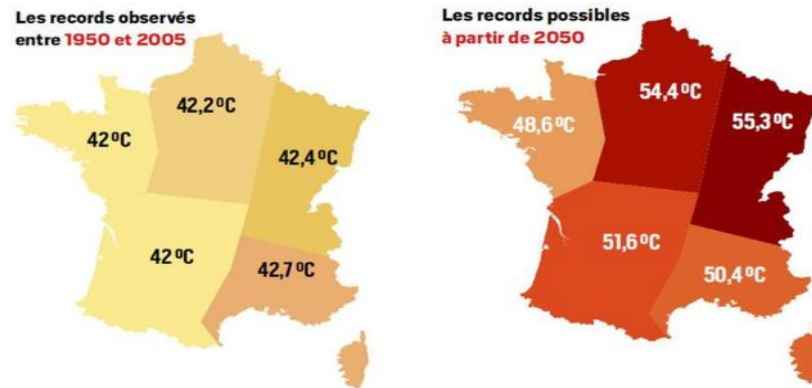
La réussite de ces actions en faveur du climat repose sur la mobilisation de tous les acteurs (publics, habitants, entreprises ...).

En plus des incidences positives sur le climat et l'environnement, le PCAET présente de multiples bénéfices pour les habitants du territoire, tels que :

- Des bénéfices pour la santé et la qualité de vie ;
- Des retombées positives pour l'économie locale ;
- Une réduction des charges induites par la consommation d'énergie
- ...

L'Agglo de Brive un territoire vulnérable face au changement climatique

Les records de températures en France pourraient largement dépasser 50 degrés d'ici à 2050.



Impact de l'augmentation des températures

- Des effets néfastes sur la **biodiversité** : certains écosystèmes seront **endommagés/détruits** (prairies inondables de la vallée de la Vézère), ou **perturbés** (la Vézère).
- Des effets négatifs sur la **santé** : **Augmentation de la concentration des polluants**, des allergènes et la **propagation des maladies** favorisée par l'augmentation de la température des eaux (de baignade et dans les canalisations).
- Le **secteur agricole** subira des impacts négatifs : les **rendements des cultures diminueront** et la bonne santé des élevages sera fragilisée.
- Les phénomènes d'**ICU** seront accentués en milieu urbain.

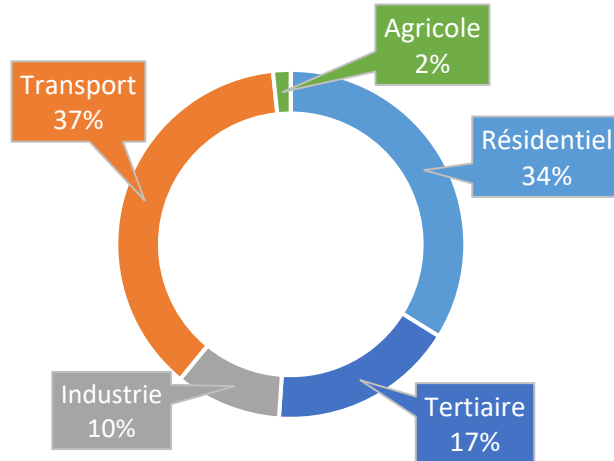


Impacts de l'augmentation des phénomènes extrêmes climatiques (tempêtes, ouragan, fortes précipitations, ...)

- Des **dégradations sur certains écosystèmes fragiles** (forêts des Causses Corrèziens par exemple).
- Des dégâts sur les **infrastructures** : de transport, industrielles, les **réseaux de distribution d'énergie** ou les installations de production d'énergie.
- Les **cultures** peuvent être **endommagées** ou détruites, leurs **rendements diminuent** et les **élevages** seront exposés à des **risques sanitaires**.

La situation énergétique sur le territoire

Consommation énergétique finale par secteur
CABB



Source : Données fournies par l'AREC pour l'année 2016

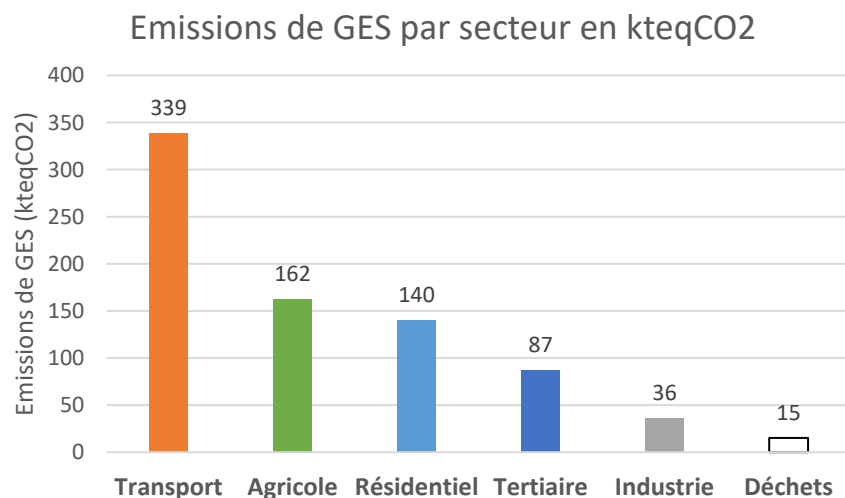
- Les secteurs **des transports et du résidentiel** sont les deux principaux consommateurs énergétiques du territoire.
- En ce qui concerne les sources d'énergie, **les produits pétroliers sont la source principale** utilisée sur le territoire, en cause notamment les transports, et dans une moindre mesure les bâtiments
- L'électricité et le gaz naturel sont les deuxièmes et troisièmes sources d'énergie utilisées sur le territoire.

Energies	Puissance installée	Productible actuel		Potentiel de développement CABB	TOTAL Productible actuel + Potentiel	
		GWh	% mix EnR	GWh	GWh	% maximal mix EnR
Hydroélectricité	18,95 MW	128,9	39,0%	3	131,9	18,3%
Eolien	20 kW	0,05	0,0%	40,3	40,35	5,6%
Géothermie et PAC	550 kW	1	0,3%	10	11	1,5%
Solaire thermique	600 kW	0,47	0,1%	62	62,47	8,7%
Solaire photovoltaïque	8 898 kWc	9,8	3,0%	231	240,8	33,5%
Bois énergie	7,6 MW	149,8	45,3%	26,4	176,17	24,5%
Méthanisation	600 kW	40,8	12,3%	16	56,8	7,9%
Total	37 218 kW	330,8		388,7	719,5	

Source : Etude relative au plan de développement des énergies renouvelables 2017

- Le **bois énergie** est l'énergie renouvelable majoritaire sur le territoire.
- L'hydroélectricité représente 39 % des EnR produites sur le territoire, mais son potentiel de développement est quasi-nul.
- **Le solaire photovoltaïque et l'éolien** sont les deux sources d'EnR avec le **plus gros potentiel** de développement, elles sont encore peu exploitées sur le territoire.

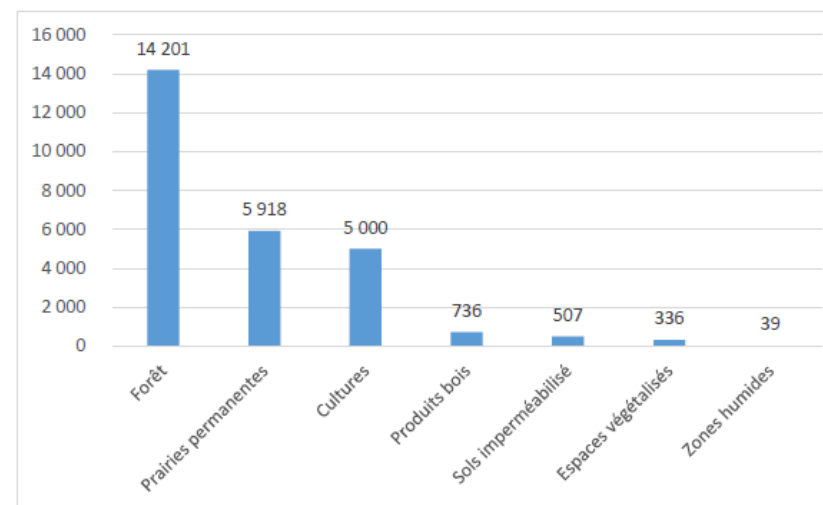
Les émissions de GES et la séquestration carbone sur le territoire



Source : Données fournies par l'AREC pour l'année 2016

- Le secteur **des transports est le principal émetteur** sur le territoire, en cause notamment les produits pétroliers comme principale source d'énergie
- Le **secteur agricole est le second poste** d'émission de GES, ce secteur affiche notamment une part d'émissions de GES d'origine **non-énergétique**
- Du point de vue des énergies, **les produits pétroliers sont la principale source d'émissions de GES** sur le territoire, suivi par le gaz naturel et l'électricité.

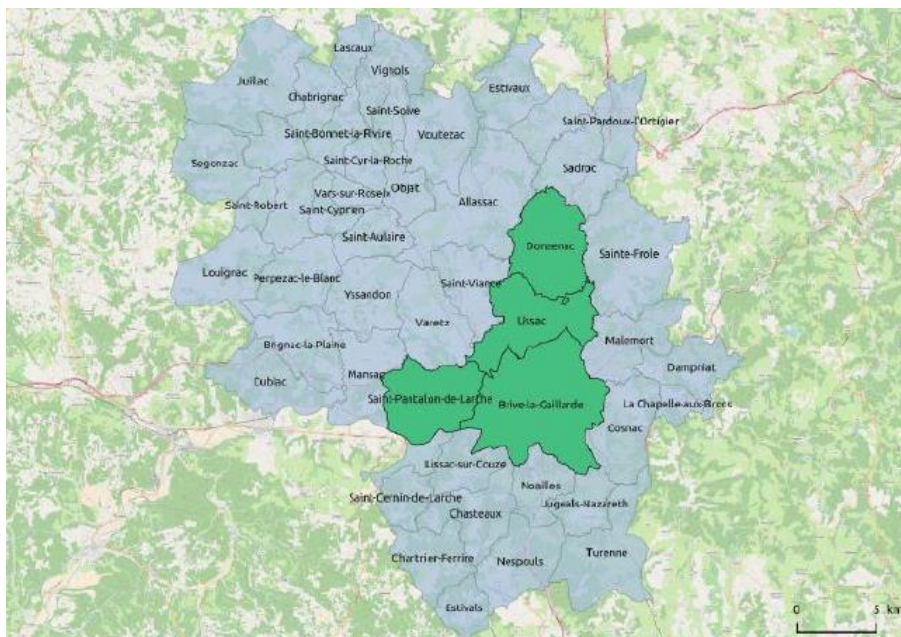
Etat des lieux des stocks de carbone sur le territoire



Répartition du stock de carbone sur le territoire en fonction de l'occupation des sols (kteqCO2) – source : Outil ALDO, ADEME

- La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive capitalise un total de 26 737 ktCO2e sur son territoire.
- Par **addition des flux** de carbone, les écosystèmes du territoire séquestrent 143,8 kteqCO2/an, ce qui représente **18% des émissions annuelles du territoire**.

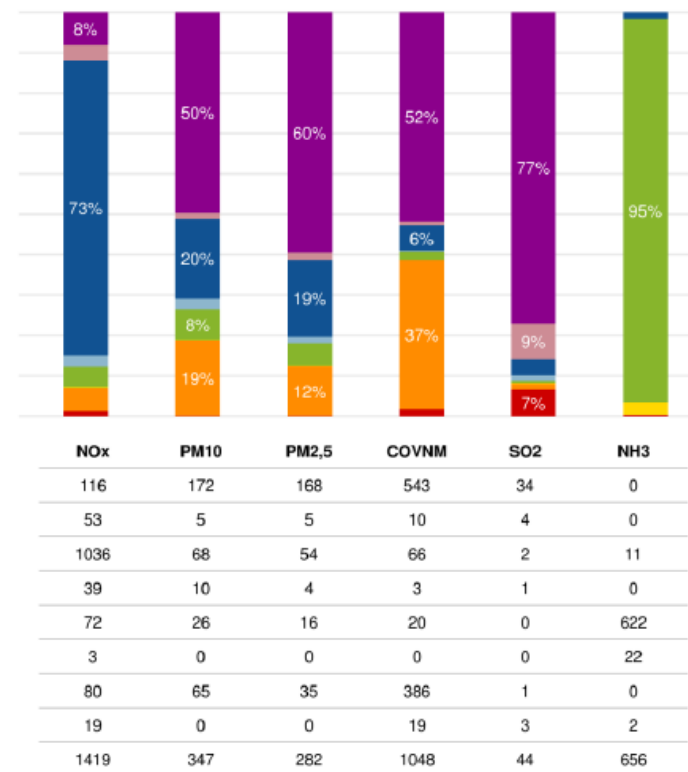
La qualité de l'air sur le territoire de la collectivité



Bassin de Brive - Communes sensibles – Source : Diagnostic Atmo 2018

- Globalement, la CABB répond aux normes de limitation de teneur en polluant atmosphérique et présente une bonne qualité de l'air 87% du temps.
- La concentration de chaque polluant est inférieure sur le territoire à celle observée dans le département ou dans la région.
- **4 communes sont malgré tout répertoriées comme « sensibles »** dont Brive (plus forte densité urbaine) : les actions sur la qualité de l'air doivent être prioritaires dans ces zones.

Répartition et émissions de polluants - en tonnes

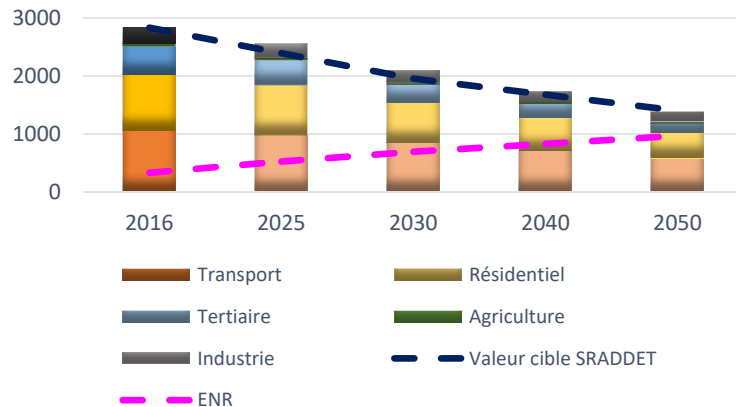


CA du Bassin de Brive
Inventaire Atmo Nouvelle-Aquitaine 2014 - ICARE v3.2

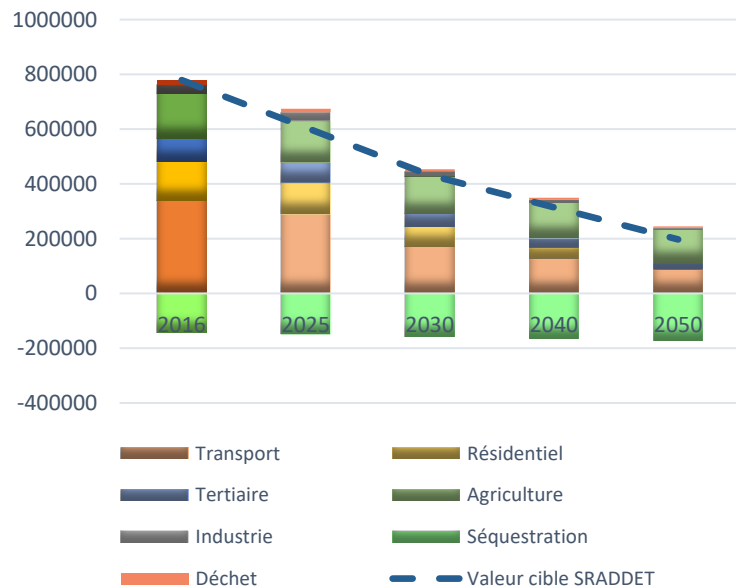
Bassin de Brive - Répartition et émissions de polluants par secteur, en tonnes – Source : Diagnostic Atmo 2018

La stratégie élaborée pour un « territoire en Transition »

Evolution de la consommation énergétique et de la production d'ENR (GWh) sur l'ensemble des secteurs



Evolution des émissions de GES (tCO2e) sur l'ensemble des secteurs



Synthèse des objectifs énergétique (consommation et production) et concernant les émissions de GES

	2030	2050
Diminution des consommations énergétiques par rapport à 2016	-26%	-51%
Augmentation de la production d'ENR&R par rapport à 2016	+70%	+121%
Couverture énergétique des ENR&R	33%	70%
Diminution des émissions de GES par rapport à 2016	-42%	-68%

Synthèse des objectifs concernant la diminution des émissions de polluants atmosphériques

Objectifs par rapport à 2005	SO2	NOx	PM10	PM2,5	COVNM	NH3
Situation en 2015	-47%	-29%	-32%	-32%	-32%	+3%
Objectif pour 2030	-69%	-58%	-41%	-40%	-48%	-12%
Objectif pour 2050	-89%	-69%	-51%	-61%	-61%	-24%

Synthèse des objectifs concernant l'adaptation au changement climatique


- Adapter les modes de vie et les activités humaines pour une résilience face au changement climatique – accompagner le milieu agricole pour une plus grande résilience, aménager durablement son territoire, développer les circuits courts et préserver la population des fortes chaleurs ;
- Assurer la pérennité de la richesse de la biodiversité du territoire – préserver et restaurer les milieux naturels d'importance, faire entrer la nature en ville et lutter contre les espèces envahissantes ;
- Soutenir et préserver les ressources naturelles du territoire – préserver la ressource en eau et se prémunir face aux risques naturels notamment.

Les actions engagées pour répondre à l'urgence climatique





Un territoire qui tend vers plus d'autonomie énergétique

AMBITION 1. Valoriser pleinement le potentiel d'économies d'énergie en combinant efficacité énergétique et sobriété énergétique

 Action 3 : optimisation et rénovation énergétique des bâtiments publics

AMBITION 2. Développer le photovoltaïque et les autres énergies renouvelables


 Action 10 : Accompagner l'émergence d'une filière hydrogène vert


 Action 12 : Plan de développement photovoltaïque



Un territoire qui optimise la gestion des déchets

AMBITION 3. Réduire et valoriser les déchets


 Action 14 : Déployer la collecte des bio déchets

 Action 16 : Adopter une stratégie globale et prospective de gestion des déchets





Un territoire qui limite les conséquences du changement climatique

AMBITION 4. Mettre en place une stratégie de rafraîchissement urbain

 Action 20 : Ramener du végétal dans les espaces publics

AMBITION 5. Préserver la ressource en eau et se prémunir des aléas climatiques


 Action 28 : Réduire les consommations d'eau de la collectivité

 Action 32 : Elaborer un schéma de gestion des eaux pluviales





Un territoire qui accompagne les acteurs vers la transition et le rebond

AMBITION 6. Permettre aux familles de s'impliquer dans la transition écologique du territoire

 Action 35 Sensibiliser le grand public et animer le territoire

AMBITION 7. Etre au côté du monde économique pour favoriser la transformation, le rebond


 Action 41 : Soutien des commerçants, artisans, TPE avec Briv'accélère

 Action 47 : Sensibiliser, former et accompagner les agriculteurs du territoire



Un territoire intelligent et connecté

AMBITION 8. Mettre les outils numériques aux services de la gestion durable du territoire et de ses habitants


 Action 53 : E-CABB (E-commerçants et artisans du Bassin de Brive) : mon moteur de recherche local


 Action 54 : Développer Briv'en poche




Un territoire qui soutient l'aménagement durable


AMBITION 9. Favoriser une mobilité économe

 Action 56 : Améliorer le niveau de service des modes de transport

 Action 59 : Déploiement des mobilités douces et alternatives à la voiture

AMBITION 10. Relever le défi d'un urbanisme durable et intégré

 Action 63 : Mise en place d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique

 Action 70 : intégration de critères climat-air-énergie-environnement dans les démarches d'urbanisme et d'aménagement